

Sion, 18 novembre 2022

Conseil du CIRM – Séance du 8 novembre 2022

Résumé des décisions

Evaluation

Le directeur du CIRM a rappelé les étapes du processus d'évaluation :

- Rédaction du rapport d'autoévaluation (mai 2022)
- Visite des experts (30 juin 2022) et rapport
- Préavis favorable de la commission d'expertise de la recherche de l'UNIL (7 septembre 2022)
- Rencontre du directeur du CIRM avec la Direction et les facultés (21 septembre 2022)
- Renouvellement du CIRM pour une période de 4 ans dès le 1^{er} janvier 2023, avec un budget annuel de fonctionnement de CHF 5000'000.-

Le directeur du CIRM a présenté les prochaines étapes prévues pour l'élaboration d'une feuille de route pour la période 2023-2026 :

- Brainstorming au sein de l'équipe du CIRM et à l'AG du CIRM (novembre-décembre 2022)
- Élaboration d'une feuille de route discutée au sein du Conseil du CIRM et avec les membres et partenaires (printemps 2023)
- Adoption de la feuille de route par le Conseil du CIRM (juin 2023).

Les membres du Conseil du CIRM ont fait un bilan sur le rapport d'évaluation et eu une première discussion sur une version préliminaire de la feuille de route.

Convention et règlement du CIRM

Les membres du Conseil du CIRM ont discuté d'une première version des deux documents et accepté le principe d'un élargissement des membres du Conseil externes à l'UNIL de 4 à 8 personnes au maximum.

Avancement des travaux du CIRM

L'équipe du CIRM a présenté l'avancement des travaux.

Sion, le 18 novembre 2022, CIRM-er